

27-28 AVRIL 2017

COHABITER AVEC L'EAU EN 2100

VOYAGE-ATELIER DE CARENTAN À SAINT-VAAST-LA-HOUGUE



CONTEXTE

À l'échelle nationale, les territoires littoraux sont attractifs. Les populations qui s'y installent sont souvent tentées par la proximité de l'eau et les rivages. Or, ceux-ci connaissent des dynamiques naturelles d'érosion ou d'accrétion qui font varier leur dessin. **Depuis plusieurs dizaines d'années, le recul du trait de côte s'accélère.** Ce phénomène, corrélé à d'autres événements, découlerait directement des grands changements climatiques qui s'opèrent actuellement à l'échelle de la planète. En vallée de la Seine, la crue de 2016, qui a causé beaucoup de dégâts, a démontré le peu de prise que nous avons sur de tels phénomènes, tant en milieu urbain qu'en milieu rural ou maritime. Ces événements amorcent des questionnements sur l'accueil des populations, l'implantation des lieux de vie, les activités et l'avenir de constructions situées en bord de Seine ou le long du littoral. En résonance avec la démarche normande *Notre littoral pour demain*, initiée par la Région Normandie, qui vise à former les élus sur les sujets de submersion marine pour développer des solutions adaptées, l'ENSP et l'AURH ont proposé aux participants d'envisager ensemble un futur possible pour les territoires qui doivent réapprendre à cohabiter avec l'eau.

50
participants

15
intervenants

02
jours

PROJET

Le voyage-atelier a permis à cinquante participants sur deux jours une immersion complète sur le site étudié, la côte est du Cotentin. Le premier jour était consacré aux visites *in situ*

du territoire, sur la base d'expériences paysagères vécues à pied, en bus et en bateau, de rencontres avec des acteurs locaux qui travaillent dans des domaines très différents et à différentes échelles. Le deuxième jour, en atelier, était destiné à **faire émerger par groupes les perspectives possibles pour le site**, dont les acteurs pourraient s'emparer pour construire l'avenir de leur territoire. Le programme a été élaboré collégialement, appuyé par des acteurs locaux, pour que l'atelier puisse **guider au mieux les réflexions des élus rencontrés**. Penser à l'horizon 2100 amène à sortir du carcan du regard à court terme et de l'urgence, pour mieux se projeter et apporter des réponses de l'ordre de la vision à long terme.

OBJECTIFS

Le voyage-atelier a **une vocation de partage et de création commune**. Par l'apport de regards extérieurs, positifs et bienveillants, ce protocole d'échange est une manière d'éclairer les acteurs vers une démarche de projet pour faire face aux impacts du changement climatique. **Traiter de la cohabitation possible avec l'eau invite à remettre en question nos modes de vies et en particulier les manières d'aménager les territoires**, en cherchant à mieux les adapter aux enjeux. Les outils du projet de paysage (lecture du paysage, médiation, observation photographique, dessin d'anticipation) sont ajustés aux différents contextes et s'adressent de manière simple aux acteurs. Ils aident à visualiser des transformations possibles, sur des bases géographiques concrètes.

10H30

groupe MER :
départ de Carentan
pour Saint-Vaast-la-
Hougue par la mer



Un groupe de sept participants embarque à bord du *Flipper II* pour observer la côte depuis la mer, entre Carentan et Saint-Vaast-la-Hougue, en passant par les îles Saint-Marcouf. En mer, ils subissent l'abordage des membres du laboratoire des hypothèses, Jocelyn Desmares et Fabrice Gallis, qui les font voyager et réfléchir sur l'imaginaire de l'île.

10H45

groupe ARRIÈRE-PAYS
et TRAIT DE CÔTE :
visite des portes à
flots à Carentan



Un autre groupe visite les portes à flots de Carentan, installées dans le lit de la Taute, se jetant dans la baie des Veys. Elles visent à prévenir la remontée de l'eau salée à marée haute dans les terres agricoles des marais, pour éviter leur salinisation. La situation des portes et des digues, protégeant les habitations qui se sont implantées juste au bord, pose la question de la maîtrise de l'eau en cas de hausse du niveau de la mer.

13H45

groupe ARRIÈRE-PAYS
et TRAIT DE CÔTE :
arrêt sur la plage
d'Utah Beach



Immersion individuelle sur les plages du Débarquement, l'espace du recueillement. Rencontre inopinée avec un groupe de chercheurs qui prend la mesure des vagues depuis le haut de la dune du musée du Débarquement. Ils souhaitent mieux simuler les vagues et analyser leur mouvement pour comprendre le phénomène d'érosion de la dune, et mieux pouvoir l'appréhender.

En découvrant l'anse du Cul-de-loup et la pointe de La Hougue, Stéphanie Langevin, paysagiste conseiller c.a.u.e. 50, propose une lecture de paysage et cite Julien Gracq : *"Le sentiment se fait jour que le boulet, en non le noroît, a nivelé et rasé cette plate-forme avare, n'y laissant subsister ça et là que quelques amers massifs, tels les cônes de pierre qui jalonnent la digue de Saint-Vaast..."* (Carnets du grand chemin, 1992)

15H50

groupe ARRIÈRE-PAYS
et TRAIT DE CÔTE :
arrêt à l'église de
Quinéville-bourg



Du point de vue de l'église de Quinéville, située dans l'arrière-pays sur un coteau peu élevé, face à la mer, nous apercevons en contrebas Quinéville-plage, ses maisons, ses résidences secondaires, ses campings. Pierre Aubril, maire de la commune de Ravenoville, explique que tous les villages alentours présentent ces deux formes d'implantation.

Rencontre avec Sophie Raous de l'Institut Régional du Développement Durable de Normandie (IRD2), Régis Leymarie du Conservatoire du littoral normand et Joëlle Rimbert du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Ils travaillent ensemble sur la démarche *Notre littoral pour demain*, portée par la région, sur la côte est du Cotentin.

16H30

groupe MER :
visite de Saint-Vaast-
la-Hougue



En présence de Pierre Enjelvin, photographe, le groupe tente de faire de la reconduction photographique pour comparer les photos anciennes au paysage d'aujourd'hui. Visite du chantier naval, du parc ostréicole, des digues, etc.

RETOURS SUR LES INTERVENTIONS

Entre Caen et Carentan, Frédéric Gresselin, hydrogéologue à la Dreal Normandie, décrit le territoire traversé : "Aujourd'hui, on constate sous ces terres une réserve naturelle d'eau importante : elle ne souffrira pas énormément du réchauffement climatique, c'est l'avantage de la Normandie contrairement à d'autres territoires où un réchauffement des températures et une méditerranéisation du climat va peut-être faire migrer des populations, et transformer les types d'agriculture. La Normandie constitue donc un potentiel économique important à long terme en matière d'agriculture."

En soirée, conférence d'Agnès Baltzer, géologue marin, professeure à l'Université de Nantes :

"Tous les paysages que vous voyez sur la terre se prolongent dans la mer. Au départ, la Manche n'était qu'un fleuve, qui découlait des glaciers des pays du Nord. On pouvait d'ailleurs la traverser à pied. Elle a construit toute son infrastructure hydraulique, qui existe encore au fond de l'océan. Sur la croûte continentale, elle est un peu érodée par les flux, moins visible. Le fleuve continue d'ailleurs à creuser sous la mer, ce paysage existe donc sous l'eau, et il vous attend."

DU TRAIT DE CÔTE À L'ARRIÈRE-PAYS

L'homme a toujours été mobile, a su déplacer son habitat en s'adaptant aux crues et aux impacts liés à l'eau. Mais au XIX-XX^e, nous avons essayé de figer un trait de côte, de le maîtriser, alors qu'il est, par essence et définition, mobile et fluctuant. De même pour la Seine, dont le lit a été

canalisé. Aujourd'hui, il faudrait revenir à une logique d'adaptation. En 2100 dans le Cotentin, il n'y aurait donc plus de marais blanchis entre Carentan et Lessay, mais une lagune, dont la liberté du cordon dunaire entre lagune et mer serait préservée.

Dessin de synthèse d'Alexis Pernet proposé au fil de la restitution de l'atelier : un futur possible pour le Cotentin en 2100.



Voyage-atelier 2017. Manche
Sur l'île de Tahoor

- > Comment peut-on agir ensemble à l'échelle du phénomène ?
- > Comment partager l'observation de ce phénomène (avec les habitants) ?
- > Quel futur pour les objets patrimoniaux et les constructions humaines implantées au bord de l'eau ?
- > Comment, dès maintenant, améliorer nos méthodes d'aménagement du territoire pour cohabiter avec l'eau ?

LES ENJEUX

AGIR ENSEMBLE AU LIEU DE LUTTER CONTRE

Pour trouver des solutions cohérentes et efficaces, il est important que les territoires dialoguent et travaillent ensemble pour se mettre d'accord sur les priorités et agir à l'échelle du phénomène. Cette solidarité territoriale permettra de ne pas réfléchir de manière sectorielle, mais à plus grande échelle pour que toute action menée sur un territoire ne nuise pas au territoire voisin.

L'IMPORTANCE DE LA MÉDIATION POUR FAIRE LES BONS CHOIX

Les temps de médiation et l'utilisation d'une terminologie juste et adaptée sont indispensables pour informer au mieux les habitants et leur donner des clés pour apprendre à cohabiter avec l'eau. Dans cette dynamique, les territoires de la côte est du Cotentin se lancent dans la démarche *Notre littoral pour demain* pour aller vers une adaptation aux changements climatiques grâce à des formations et ateliers de réflexion pour aider à la prise de décision.

VERS UNE TRANSITION PAYSAGÈRE

Le réchauffement climatique suscite l'évolution de certaines pratiques modifiant nos modes de vies et de vivre sur le territoire, impliquant parfois une mutation de certains de nos paysages. Avec un peu plus de deux mille habitants, la ville de Saint-Vaast-la-Hougue accueille en été quinze mille touristes qui viennent profiter du cadre de vie agréable. Face aux évolutions climatiques, il est important d'apporter un soin tout particulier à une transition de nos paysages, pour ne pas développer une économie qui en impacterait d'autres.

UN GRAND MERCI À

Toute l'équipe du c.a.u.e. de la Manche, J. Rimbart et C. Nalin du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, R. Leymarie du Conservatoire du littoral, S. Raous de l'IRD2, J. Desmares et F. Gallis du laboratoire des hypothèses, P. Brunet géographe et auteur de l'inventaire des paysages bas-normands, A. Baltzer géologue marin, M. Villot et F. Gresselin de la Dreal N.,

PAYSAGE FICTION > LA COTENTÎLE

"Ce territoire, autrefois continental, a décidé dans les années 2010-2020 de s'adapter aux changements climatiques, et de faire le choix de l'innovation. Suite à une transition énergétique, en arrêtant les activités nucléaires de La Hague, le Cotentin est devenu un pôle précurseur international de recherche en énergies renouvelables. Après de longues années de réflexion et de recherches sur les moyens les plus adaptés pour contrôler les phénomènes, les acteurs de la Manche ont pris la décision d'accompagner la montée des eaux et ont, par conséquent, accepté que leur territoire allait potentiellement devenir une île. Attentifs aux changements, les agriculteurs locaux ont su adapter leurs productions agricoles et modifier leurs pratiques pour continuer de produire un lait encore incomparable en France aujourd'hui. En mer, les parcs à huîtres et les bouchots se sont vus remplacés petit à petit par la production de nouveaux crustacés qui vivaient par le passé dans des eaux plus chaudes, et côté pêche, de nouvelles espèces de poissons, autrefois rares mais plus précieuses, ont commencé à migrer vers les côtes de l'île. C'est là que Véronique, parisienne, s'est installée depuis 10 ans, avec son mari, pêcheur depuis plusieurs générations. Le week-end, ils organisent ensemble des parties de pêche à pied avec les touristes dans le lagon du Cotentin qui, autrefois, était cultivé. En lien direct avec des ferry anglais, de nouvelles formes de tourisme se sont donc développées, surtout pour le tourisme de mémoire. D'ailleurs Jean-Pierre, le maire de Cherbourg, inaugure un nouveau bateau à fond vitré capable de faire visiter les ruines sous-marines du Débarquement, pour les 156 ans de l'événement !"

Article Séverine M., journaliste au New Yorker, Mai 2100

03

enjeux



Photographie ancienne de la digue. Archives départementales.

Rédaction :

J. Billey, B. Menguy, P. Moquay et A. Pernet.

Dessins :

A. Pernet.

Crédits photos :

A. Augé, J. Billey, P. Enjelvin, C. Guillopé et B. Menguy.